

Avis public



SÉANCES ORDINAIRES DU CONSEIL D'ARRONDISSEMENT POUR 2024

Avis est par les présentes donné, conformément à l'article 320 de la *Loi sur les cités et villes* (RLRQ, c. C-19), que le conseil d'arrondissement de Côte-des-Neiges—Notre-Dame-de-Grâce, lors de sa séance ordinaire tenue le 6 novembre 2023, a adopté la résolution CA23 170259 établissant le jour, l'heure du début et le lieu de chacune des séances ordinaires du conseil d'arrondissement pour l'année 2024 :

Date	Lieu	Adresse
Lundi 5 février 2024	Salle du conseil – Bureau d'arrondissement	5160, boulevard Décarie Rez-de-chaussée
Lundi 11 mars 2024	Salle du conseil – Bureau d'arrondissement	5160, boulevard Décarie Rez-de-chaussée
Lundi 8 avril 2024	Salle du conseil – Bureau d'arrondissement	5160, boulevard Décarie Rez-de-chaussée
Lundi 6 mai 2024	Salle du conseil – Bureau d'arrondissement	5160, boulevard Décarie Rez-de-chaussée
Lundi 3 juin 2024	Maison de la culture CDN	5290, chemin de la Côte-des-Neiges
Mardi 2 juillet 2024	Salle du conseil – Bureau d'arrondissement	5160, boulevard Décarie Rez-de-chaussée
Mardi 3 septembre 2024	Salle du conseil – Bureau d'arrondissement	5160, boulevard Décarie Rez-de-chaussée
Lundi 7 octobre 2024	Salle du conseil – Bureau d'arrondissement	5160, boulevard Décarie Rez-de-chaussée
Lundi 4 novembre 2024	Centre culturel NDG	6400, avenue de Monkland
Lundi 2 décembre 2024	Salle du conseil – Bureau d'arrondissement	5160, boulevard Décarie Rez-de-chaussée

Toutes les séances ordinaires se tiennent à 19 heures.

Toute personne qui en fait la demande peut obtenir, sans frais, une copie de la résolution en communiquant avec la division du greffe à genevieve.reeves@montreal.ca

FAIT à Montréal, ce 8 novembre 2023.

La secrétaire d'arrondissement,

Geneviève Reeves, avocate